

TELT - Tunnel Euralpin Lyon Turin SAS

Communiqué de presse

TELT : dossier de réponse à l'Appel à projets remis à l'UE

Paris, le 26 février 2015 – TELT, Tunnel Euralpin Lyon Turin, a remis ce matin à l'Union européenne le dossier de demande conjointe de la France et de l'Italie pour un financement à hauteur de 1,2 milliard d'euros, sur les 3 milliards de travaux, pour la réalisation de la section transfrontalière de la future liaison ferroviaire, fret et voyageurs, Lyon-Turin.

La demande de financement, dans le cadre du programme pluriannuel de l'UE 2014-2020, fait suite à la confirmation de l'engagement pour la réalisation de l'ouvrage de François Hollande, Président de la République française et de Matteo Renzi, Président du Conseil italien.

Cette demande répond à l'Appel à projets lancé par la Commission européenne le 11 septembre 2014 dans le cadre du Mécanisme pour l'interconnexion en Europe (MIE).

Avec la remise du dossier ce matin, se conclut l'importante étape préparatoire de la phase opérationnelle. Sont intervenus dans cette période, l'approbation du projet définitif de la partie italienne de la section transfrontalière, l'attribution du marché pour la certification des coûts au Groupement Tractebel Engineering SA / TUC Rail, la création du nouveau promoteur et la signature du protocole additionnel pour l'engagement des travaux, signé par le secrétaire d'Etat aux Transports français, Alain Vidalies et le ministre des Transports italien, Maurizio Lupi.

La section transfrontalière du Lyon-Turin, dont TELT est le responsable des travaux et futur gestionnaire, a une longueur d'environ 65 km entre Saint-Jean-de-Maurienne en Savoie et Bussoleno en Piémont. Elle comprend le nouveau tunnel de base bi-tubes du Mont-Cenis de 57 km (ouvrage principal de la nouvelle infrastructure), les gares internationales de Saint-Jean-de-Maurienne et de Suse. Elle intègre également des équipements ferroviaires pour l'exploitation et la maintenance de la ligne, les interconnexions avec la ligne actuelle et des ouvrages annexes, dont quatre galeries d'accès et des puits de ventilation.

Le nouveau tunnel de base du Mont-Cenis, sera creusé à la base de la montagne (entre 570 et 474 mètres au-dessus du niveau de la mer). Il présente un dénivelé maximal de 12,5 pour mille alors qu'il est de 30 pour mille pour la ligne actuelle. Le tracé permettra aux convois de rouler à 100 km/h environ pour les marchandises et à 220 km/h pour les voyageurs. Le tunnel transfrontalier permettra de réaliser un gain énergétique notable et garantit de meilleures conditions de fiabilité, de rapidité et de sécurité du transport ferroviaire pour le fret et les voyageurs.

En France et en Italie, se poursuivent les travaux de réalisation de galeries de reconnaissance. En Italie à Chiomonte, la galerie de La Maddalena a déjà été excavée sur 2 400 m et à Saint-Martin-La-Porte, en Savoie, les travaux ont débuté en janvier 2015.

Contacts presse Weber Shandwick pour TELT :

- Agathe Olivier: 01 47 59 56 47 / aolivier@webershandwick.com
- Anne-Sophie Maille: 01 47 59 35 81 / amaille@webershandwick.com